

Plaisanteries, désinformation, contenu douteux...

Sur Internet on trouve tout et n'importe quoi : de la blague de potache au site franchement illicite.

Parfois, l'information se propage et s'amplifie dans la blogosphère, tout le monde en parle mais... est-ce si important ? On parle alors de « **buzz** », sorte de « bouche à oreille » à grande échelle.

Internet est aussi le lieu idéal pour la circulation des **rumeurs**, qui peuvent être amplifiées et relayées de site en site sans que l'information n'ait été vérifiée.

Certaines rumeurs, souvent de fort mauvais goût, sont des canulars informatiques, diffusés ensuite de bonne foi via la messagerie et les blogs. On les appelle communément « **hoax** ».

Comment s'y repérer ? Tout d'abord un peu de bon sens permet d'éliminer les plus gros canulars. Ensuite tu peux consulter des sites spécialisés, comme Hoaxbuster, qui décortiquent les informations *a priori* douteuses et démontent ainsi le mécanisme de propagation.

« C'EST VRAI,
C'EST SUR
INTERNET »



Attention au clic !

Une adresse ou un mot-clef ne garantit pas le contenu d'un site. Certains les détournent même au profit d'un contenu inapproprié ou violent.

C'est avant même de cliquer sur un lien dans un moteur de recherche qu'il faut se poser les bonnes questions. La lecture du descriptif peut t'aider à faire le tri.

Même si des filtres et des logiciels de contrôle sont en place, **ils ne remplaceront jamais le bon sens ni l'esprit critique...**

Réfléchis avant de cliquer et bonne recherche !

Consulte les sites de référence

Pour mieux t'informer :

www.clemi.org

www.clemi.ac-versailles.fr

Pour savoir si une info est un « hoax » :

www.hoaxbuster.com

www.hoaxkiller.fr

Pour signaler un site au contenu inapproprié :

www.pointdecontact.net

Et n'oublie pas, à l'école comme à la maison, les adultes peuvent être de bon conseil pour mieux t'informer.

Rédaction pour la mission Tice et le Clemi de l'académie de Versailles :

- Marc Février
- Michel Guillou
- Fanny Molinié et Suzanne
- Jessica Pagnol

www.crdp.ac-versailles.fr
584, rue de Fourmy - 78533 Buc cedex

Directeur de la publication :
Pascal Cotentin

Fabrication :
Imprimerie Bémographic (05/060 - 30088)

mémo tice

académie
Versailles **E**

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



S C É R É N

SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE
CRDP
ACADÉMIE DE VERSAILLES

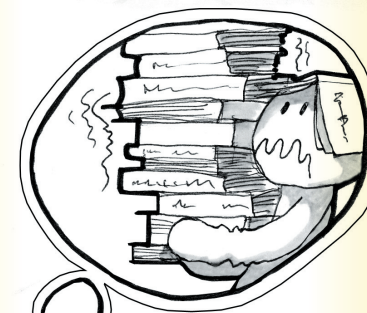
Valider l'info en ligne

Identifier, vérifier, faire des choix

Article 19 de la Déclaration universelle
des droits de l'homme

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

« TOUTES
LES INFOS
SONT
SUR INTERNET !



Sur chaque thème (sciences, histoire, musique, cuisine), on trouve des sites, des blogs, des forums... Sur chaque événement d'actualité, on peut lire des articles, commentaires, points de vue et regarder des photos, des vidéos et des dessins. Il n'est pas d'information qu'on ne finisse par trouver sur Internet mais la qualité et la fiabilité de celle-ci n'est pas toujours garantie !

Chercher l'information

• Par quel moyen ?

Utilise des moteurs de recherche comme Google, Exalead...

• Comment ?

Évite d'écrire de longues questions et utilise plutôt des mots-clefs les plus pertinents possibles.

• Pour quels résultats ?

Dans les réponses, il faut bien différencier les *liens commerciaux* (sites qui paient pour apparaître en priorité et qui sont souvent en haut ou sur le côté), les *publicités*, et les *résultats* qui sont classés selon différents critères : pertinence, nombre de visites, etc. La lecture du texte accompagnant la réponse te permettra de faire un premier tri.

Les questions à se poser

• Qui écrit ?

Un particulier ? Un professionnel ?
L'absence de renseignements sur l'auteur ou sur l'organisme auquel il appartient doit te questionner.



• Pourquoi ?

Quel est le but du site et de l'information donnée ?
Informé ou renseigné ?
Se mettre en valeur ?
Vendre des biens matériels ou des idées ?

• À quel type de site ai-je à faire ?

- Un site institutionnel comme le site du ministère de l'Éducation nationale ?
- Un site personnel fait par des particuliers ?
- Un site commercial ?
- Un blog ?
- Un forum ?

• Quelles pistes pour faire le tri ?

- Repère l'extension du site : « .fr » ; « .com » ; (= commerce) ; « .org » (= organisation non commerciale) ; etc.
 - Regarde son intitulé : *www.lesitedesuzette.free.fr* ou *www.histoiredefrance.fr*
 - Cherche les informations légales obligatoirement présentes (rubrique « Qui sommes-nous ? » par exemple).
- Des fautes d'orthographe, une profusion de publicité ou de « gadgets », un site très mal fait... amènent à s'interroger sur la qualité des informations qu'il contient.

Une « bonne » info

• est **cohérente** : repère les éventuels anachronismes, contradictions... ;

• **se retrouve sur plusieurs sites** ou médias : ne te contente pas d'une réponse mais croise tes sources afin de vérifier la fiabilité de celles-ci ;

• est **légitime** : celui qui propose des infos ou des ressources comme des images, des vidéos ou des sons, doit être en droit de les diffuser, sinon il y a atteinte au droit d'auteur et tu peux t'interroger sur le sérieux ou la déontologie du site en question ;

• **répond à tes attentes** : un extrait de thèse n'est pas adapté à un exposé d'élève même si l'information en elle-même est juste.



Attention

Apprends à repérer les informations « intéressées » : un site commercial ou financé par un certain type de publicité ne sera pas forcément objectif. Par exemple, un site de musique appartenant à une grande maison de disques fera d'abord la louange des artistes qu'elle produit.

Blogs, forums

Sur les blogs et les forums, des internautes s'échangent des informations, parfois riches et intéressantes, tirées de leur expérience. Attention cependant pour les sujets médicaux, de droit et de sécurité, les conseils ne suffisent pas, rien ne remplace la consultation d'un professionnel.

Un exemple : Wikipédia

Cette encyclopédie en ligne arrive le plus souvent en tête des recherches car elle est très consultée. C'est un projet participatif aux auteurs multiples : tout le monde peut proposer un article sur son sujet de prédilection, l'article est ensuite validé par un des administrateurs et mis en ligne. Une fois publié, il est soumis aux commentaires des internautes qui peuvent l'enrichir, rectifier des erreurs, ou donner un point de vue différent.

Ainsi, tous les articles sont « en construction » permanente. Alors Wikipédia, une encyclopédie fiable ? Oui, autant que les encyclopédies « classiques » mais attention à l'évolution des articles, aux corrections et discussions autour de ceux-ci. Pour cela n'hésite pas à consulter l'historique de l'article.

<http://fr.wikipedia.org>